

DEVENIR ENSEIGNANT 1er DEGRÉ

Master métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF)

Un parcours qui s'adresse :

La mention **1er degré** est dédiée à la formation et à la préparation au concours des étudiants qui visent le métier de **professeur des écoles**. Cette mention se décline sur les **5 sites de formation** dans l'académie : Châlons-en-Champagne, Charleville-Mézières, Chaumont, Reims et Troyes.

Concours préparé(s) :

Les 2 années de master préparent au **Concours de Recrutement de Professeurs des écoles (C.R.P.E.)**.

Objectifs de cette formation :

Les objectifs de la formation sont multiples :

- 1** Construire les **compétences professionnelles** permettant, à l'issue du Master, d'exercer le métier de professeur des écoles. L'Inspé propose une formation construite sur la base d'une **alternance intégrative**.
- 2** Préparer les étudiants à la **réussite au concours** du C.R.P.E.
- 3** Offrir aux étudiants la possibilité d'une **mobilité à l'étranger** grâce à ses partenaires à l'international.
- 4** Former à la **méthodologie** de la Recherche en éducation et formation.

Stage :

Master 1 : stage d'**observation et de pratique accompagnée** (6 semaines)

Master 2 : stage en responsabilité

Réorientations possibles à l'issue du Master 1 vers un des parcours de la mention Pratique et Ingénierie de la Formation (PIF)

Admissions :

L'admission en Master 1 n'est pas de droit. Un jury souverain se réunit pour examiner les candidatures*.

Les étudiants doivent justifier d'un **diplôme national conférant le grade de licence**. Les candidats non titulaires d'un bac+3 ou bac+4 peuvent exceptionnellement être autorisés à s'inscrire en Master 1 après avoir obtenu **VAPP - Validation des Acquis Professionnels et Personnels** - (démarche qui permet d'entreprendre une formation) auprès de la DFPA (vae@univ-reims.fr). Pour une admission en Master 2, les étudiants doivent être titulaires d'un Master 1 ou d'un Master 2 ou posséder une VAPP.

**des pièces justificatives peuvent être demandées.*

Le jury d'admission statue sur les candidatures sur la base des attendus à l'entrée du master MEEF :

- Justifier d'une **maîtrise disciplinaire** suffisante soit par l'**obtention d'une licence** soit par la validation d'enseignements de **préprofessionnalisation** dans une discipline scolaire
- Avoir une **première représentation du métier** ;
- Appréhender les **savoirs à enseigner** et pour enseigner ;
- Avoir des connaissances générales sur les **principes et les enjeux du système éducatif** ainsi que son **fonctionnement** ;
- Maîtriser sa **communication** ;
- Maîtriser les **compétences numériques** au niveau attendu en fin de licence ;
- Maîtriser une **langue vivante étrangère** au niveau attendu en fin de licence.

Contact pour en savoir plus :

Responsable de mention :

Mme **Laurence Dedieu** - laurence.dedieu@univ-reims.fr

Inscriptions Master 1 : inspe-scol1@univ-reims.fr

Responsable parcours Master 1 :

inspe-resp.parcours.m1.1d@univ-reims.fr

